



HAL
open science

De la curiosité à l'évitement : l'adaptation des instances françaises de l'athlétisme face à la domination du Kenya en course de fond

Cyril Thomas, Pascal Charroin, Bastien Soulé

► To cite this version:

Cyril Thomas, Pascal Charroin, Bastien Soulé. De la curiosité à l'évitement : l'adaptation des instances françaises de l'athlétisme face à la domination du Kenya en course de fond. *Sciences sociales et sport*, 2021, N°17 (1), pp.87-112. 10.3917/rsss.017.0087 . hal-03207123

HAL Id: hal-03207123

<https://hal.science/hal-03207123>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas, C., Charroin, P., & Soulé, B. (2020). De la curiosité à l'évitement : L'adaptation des instances françaises de l'athlétisme face à la domination du Kenya en course de fond. *Sciences Sociales & Sport*, 17, 97-112.

Introduction

Depuis la fin des années 1990, les athlètes originaires d'Afrique de l'Est, particulièrement du Kenya, dominant de façon remarquable les plus prestigieuses courses internationales sur route¹. Outre leur palmarès hors du commun, on note la densité très élevée coureur·se·s performant·e·s issu·e·s de ce pays africain dans les épreuves allant du 10 kilomètres au marathon (cf. tableau). Cette domination est particulièrement marquée dans les courses masculines, où un écart de plus en plus important se creuse entre les performances kényanes et européennes notamment. Ainsi, si le record de France du marathon² constitue la troisième performance européenne de la discipline, 81 Kényans ont déjà couru sous cette marque³.

Tableau : nombre d'athlètes kényan·e·s répertorié·e·s dans les classements des meilleures performances chronométriques de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) sur trois disciplines sur route (source : IAAF.org au 17 juillet 2018)

	Dans les 3 meilleures performances mondiales		Dans les 10 meilleures performances mondiales		Dans les 100 meilleures performances mondiales	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10 km route	2	2	9	4	69	51
Semi-marathon	1	3	7	9	70	48
Marathon	2	1	6	4	58	30

Lors des épreuves organisées en France, des athlètes kényan·e·s figurent dans le haut du classement de la quasi-totalité des courses sur route ayant le label international⁴, et de la plupart des courses à label national placées sous l'égide de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Plusieurs athlètes kényan·e·s sont par ailleurs licencié·e·s dans des clubs français ces dernières années⁵. Quelques naturalisations d'athlètes kényan·e·s devenu·e·s internationaux·ales français·es, parfois après être passé·e·s par le club d'athlétisme de la Légion étrangère⁶, ont aussi été enregistrées dans les années 2000⁷. Leur faible nombre ne permet pas de parler de « politique de naturalisation », mais d'autres pays occidentaux ont eu plus massivement recours à cette pratique⁸ : en Europe, la Turquie⁹ a utilisé ce procédé pour mieux figurer au sein de l'athlétisme continental¹⁰. On assiste parallèlement à une régression des performances des coureurs européens, notamment français, dans les courses sur route¹¹.

La présence soutenue de Kényan·e·s sur les courses françaises, combinée à la formalisation de leurs liens avec l'institution athlétique française, fait écho à une situation déjà observée, dans des proportions supérieures, à propos des coureur·se·s marocain·e·s¹². Pour autant, les deux phénomènes ne semblent pas s'expliquer de la même manière ; plus courante, l'intégration d'athlètes marocain·e·s puise son origine dans les relations existantes entre l'athlétisme français et l'athlétisme marocain depuis la période coloniale (Schotté, 2012 : 21-47).

La genèse des relations progressivement tissées entre les acteurs (athlètes, dirigeants fédéraux, journalistes, organisateurs, managers) de l'athlétisme français et ceux de l'athlétisme kényan, alors que ces deux pays n'ont jamais eu de liens coloniaux majeurs, mérite d'être interrogée. En effet, avant son indépendance en 1963, le Kenya était une colonie britannique. L'objet de cet article est de montrer, à travers l'investigation d'archives de presse spécialisée, la manière dont des relations athlétiques originales se sont néanmoins instaurées entre la France et le Kenya durant la période post-coloniale. Nous tenterons de voir également ce que ces échanges ont produit, les changements induits sur l'athlétisme kényan comme français.

Notre méthodologie a consisté à analyser trois revues françaises spécialisées pour saisir le regard de la presse, et indirectement des institutions sportives françaises sur l'avènement de l'athlétisme kényan et ses répercussions sur l'athlétisme français. Nous avons choisi de privilégier l'hétérogénéité des textes de presse (Krieg, 2000) plutôt que la rigueur des archives officielles afin de mettre en avant le climat d'une époque sur la perception du

« phénomène kényan ». Pour autant, les archives officielles n'ont pas été totalement écartées, puisque l'une des revues ciblées, en tant que revue officielle de la FFA publiait, le plus souvent très fidèlement, les comptes rendus des assemblées générales de la fédération et des commissions déléguées. Paraissant dans les années 1960, les trois revues investiguées possèdent des lignes éditoriales différentes tant du point de vue de l'implication au sein de la FFA que de la vision politique. *L'Athlétisme*, revue officielle de la FFA, a vu le jour en septembre 1921, un an après la création de la fédération, avant d'être rebaptisée *Athlétisme* en 1978. Depuis 2001, elle a été renommée *Athlétisme magazine* et est toujours éditée sous cette appellation. En tant qu'organe de presse fédéral, cette revue présente des articles et des reportages sur les principaux événements athlétiques nationaux ou internationaux, ainsi que les résultats de ces manifestations. En plus des comptes rendus d'instances officielles, on y trouve par ailleurs des interviews de cadres techniques fédéraux. Les deux autres revues consultées ont été *Le Miroir de l'athlétisme* et *L'Équipe athlétisme magazine*. La première est une revue spécialisée dans l'athlétisme, qui a été créée par les éditions J, devenues ensuite les éditions Miroir Sprint. Ces dernières éditaient le journal éponyme, puis plusieurs mensuels spécialisés dans une autre discipline sportive comme le *Miroir du football*, le *Miroir du cyclisme* ou le *Miroir du rugby*. La maison d'édition Miroir Sprint était alors connue pour sa proximité avec le Parti communiste français (PCF), comme l'était le journal *Miroir Sprint*. Le *Miroir de l'athlétisme*, lancé par Yann Le Floch, compte 116 numéros, d'octobre 1962 à septembre 1974. La seconde revue, *L'Équipe athlétisme magazine*, était un mensuel spécialisé dans l'athlétisme édité par le journal *L'Équipe*, qui a fait l'objet de 68 numéros, de décembre 1968 à octobre 1975. Cette revue a été lancée pendant la période où Gaston Meyer, spécialiste de l'athlétisme, impliqué à la FFA et dans la rédaction de *L'Athlétisme*, était rédacteur en chef du journal *L'Équipe*. Il y a donc eu une certaine proximité idéologique entre la revue fédérale et *L'Équipe athlétisme magazine*. Certains journalistes (Marcel Hansenne, Yves Pinaud ou encore Alain Billouin) ont ainsi écrit pour les deux parutions, comme ce fut le cas entre *L'Équipe* et *France football* pour le « ballon rond ». Toutefois, la ligne éditoriale était différente, la revue de *L'Équipe* étant moins impliquée dans l'athlétisme fédéral national et davantage au niveau international. Le choix a été fait, au départ, de constituer un corpus rassemblant tout ce qui traitait de l'athlétisme est-africain dans chacune des revues, que ce soit des articles, des résultats ou des comptes rendus de réunions fédérales afin de conserver une certaine « disponibilité » (Farge, 1989 : 88) permettant de recueillir l'ensemble des éléments éclairant notre sujet. Par souci de ne pas nous limiter à une histoire descriptive

(Farge, 1989 : 91), nous inclurons à cette étude des données recueillies lors d'une enquête de terrain menée à Iten au Kenya en août 2018. Cette enquête a permis d'observer certains lieux au sein desquels se construisent les succès des athlètes kényan·e·s, tels que la St Patrick High School d'où sont issus plusieurs champions kényans, ou un camp d'entraînement appartenant au manager italien Gianni Demadonna, supervisant plusieurs athlètes de haut niveau. Elle a également permis de conduire des entretiens semi-directifs avec quatre coureurs et une coureuse kényan·e·s, de différents niveaux pour connaître les conditions de leur pratique de la course à pied au Kenya et de leur accès aux courses internationales. Un entretien semi-directif plus centré sur l'histoire de l'athlétisme au Kenya a également été mené avec Colm O'Connell, un missionnaire irlandais installé à Iten depuis 1976 au sein de la St Patrick's High School. Venu au Kenya en tant que professeur de géographie membre de l'ordre de St Patrick, il a mis en place depuis 1981 un programme d'entraînement de haut niveau : le « St Patricks Program ». Son influence dépasse le cadre de l'école et il a ainsi formé plusieurs champion·ne·s tel·le·s que la double championne du monde du marathon Edna Kiplagat ou les détenteurs du record du monde du 800 mètres Wilson Kipketer et David Rudisha. Enfin, deux entretiens semi-directifs ont été menés en France. L'un avec l'organisateur du « semi-marathon¹³ » Marvejols-Mende¹⁴, afin de comprendre les raisons et les modalités de la participation des athlètes kényan·e·s à cette course, l'autre avec un coureur kényan aujourd'hui installé en France¹⁵, afin de connaître son parcours, les circonstances et les raisons qui l'ont poussé à quitter son pays pour la France.

Nous identifierons les étapes de la construction de ces relations athlétiques du point de vue de la presse française et de la FFA depuis 1960, année marquant le début de la visibilité internationale de l'athlétisme est-africain. Les caméras de télévision ont immortalisé cette année-là la victoire chargée de symboles¹⁶ du coureur éthiopien Abebe Bikila lors du marathon des Jeux olympiques de Rome (Gaudin, 2008 : 74). Cette démarche nous permettra ensuite de mettre en avant une situation d'interdépendance qui s'est installée entre les coureurs kényans, les organisateurs de courses et les managers dont le rôle s'est affirmé avec l'apparition des courses sur route. Enfin, nous observerons que l'ambivalence des journalistes, mais surtout des dirigeants fédéraux français et européens, vis-à-vis des athlètes kényan·e·s, a conduit à la mise en place de compétitions les mettant à distance. Nous apporterons quelques repères historiques sur l'athlétisme féminin, mais nous resterons essentiellement focalisés sur l'athlétisme masculin, davantage représentatif du phénomène de domination des athlètes kényans et des changements qui sont survenus dans son sillage. Davantage centré sur une

perspective postcoloniale pour traiter ce sujet, nous pensons que le croisement de ces deux approches s'avérerait complexe et peut-être pas si heuristique que cela, tant la domination kenyane chez les hommes est bien plus visible que chez les femmes.

I- La construction progressive de relations franco-kényanes dans la période postcoloniale

a) Le développement athlétique pendant la colonisation britannique

C'est pendant la période coloniale que les Britanniques ont commencé à développer le sport « moderne¹⁷ », et notamment l'athlétisme, dans leurs colonies. Depuis la colonisation du Kenya en 1888, ils ont apporté dans ce pays leur pratique culturelle de l'athlétisme, qui a permis son développement aux dépens des jeux traditionnels (Bale et Sang, 1996 : 62-63). Un modèle d'organisation sportive, au sens de Gasparini (2015 : 9), ainsi que des méthodes d'entraînement (Hamilton, 2000) ont également été imposés. Utilisées comme des instruments de socialisation, donc de contrôle de l'ordre social colonial, mais aussi de préparation physique ou comme loisirs pour distraire les élèves internes, les activités athlétiques¹⁸ se sont diffusées à travers l'école, l'armée, la police ou l'administration pénitentiaire (Bale et Sang, 1996 : 69-100). L'organisation actuelle de l'athlétisme kényan reste liée à ces institutions, auxquelles est encore affiliée la fédération kényane créée en 1951¹⁹. Bien que les colonies africaines britanniques aient souvent bénéficié de plus d'autonomie que les colonies françaises dans le cadre de l'administration indirecte (Crowder, 1964), le Kenya qui a connu les tumultes de la révolte des Mau Mau²⁰ a davantage été soumis au contrôle des autorités coloniales (Berman, 1990 : 359). L'instabilité et le manque de cohérence de l'administration coloniale (Connan, 2014 : 136) ont néanmoins favorisé un développement de l'athlétisme au niveau local, sans qu'il ne fasse l'objet d'une réelle politique coloniale comme cela a été le cas en Afrique occidentale française (AOF) (Deville-Danthu, 1997 : 263). L'athlétisme kényan doit donc son développement à l'impulsion d'initiatives individuelles par des « hommes de terrain », qu'il s'agisse d'administrateurs coloniaux provinciaux, d'éducateurs ou d'entrepreneurs (Anderson, 2017). Contrairement à l'Éthiopie, où l'organisation autour de clubs est comparable à l'organisation traditionnelle des fédérations européennes, l'athlétisme kényan est peu centralisé et la fédération kényane ne dispose pas d'un pouvoir fort ; la structuration est essentiellement corporative ou liée à des camps d'entraînement privés (Gaudin *et al.*, 2016). La fédération kényane n'intervenant pas ou peu au sein de ces

structures privées²¹, elle ne peut canaliser l'opportunisme des acteurs de l'athlétisme national, comme réussissent à le faire des organisations bureaucratiques, au sens wébérien, suffisamment puissantes et installées pour réduire l'incertitude en rendant prévisibles les réactions des athlètes et de leur entourage (Bagla-Gokalp, 1990 : 32). Cette situation entraîne certaines fragilités sur lesquelles nous reviendrons plus tard²².

Les athlètes kényans ont commencé à participer à des compétitions internationales lors des Jeux de l'Océan indien en 1952 à Madagascar, à l'occasion des Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth à Vancouver en 1954, puis des Jeux olympiques de Melbourne en 1956. Leur visibilité s'est accrue avec les premières médailles internationales remportées aux Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth de 1958 (Bale et Sang, 1996 : 4-9).

Si les athlètes kényans ont attiré la curiosité de certains journalistes (Jobert, 2006) lors de ces compétitions, et bien que certains, comme Nyandika Maiyoro, se soient distingués²³, il faut attendre les années 1960 pour que le Kenya accède à une véritable notoriété internationale grâce à ses résultats sportifs. Jusqu'au début des années 1960, plusieurs pays se sont impliqués dans l'athlétisme kényan, que ce soit pour contribuer à son développement local *via* l'armée ou les écoles, ou pour recruter des athlètes au sein des universités américaines *via* l'attribution de bourses (Bale et Sang, 1996 : 103-135). La France, quant à elle, se concentre alors davantage sur les athlètes issus de son propre giron colonial (Deville-Danthu, 1997 : 346-417).

b) Premières relations athlétiques entre la France et le Kenya

En dépit de l'intérêt médiatique suscité, la victoire d'Abebe Bikila sur le marathon des Jeux de Rome en 1960 ne constitue pas le point de départ des relations entre l'athlétisme français et l'athlétisme est-africain. Le choix de cette borne s'explique pour des raisons symboliques et de visibilité pour le lecteur.

Il faut attendre 1963, année de l'indépendance du Kenya, pour voir apparaître dans des comptes rendus d'instances fédérales de la FFA une volonté d'établir des relations avec la Kenya Amateur Athletics Association (KAAA). Il est mentionné cette année-là une « lettre de la ligue d'Alsace informant qu'elle serait intéressée par la participation de l'athlète du Kenya Antao à sa réunion du 6 juillet. La Fédération du Kenya sera informée²⁴ ». Cette correspondance, pour organiser la venue du sprinter Séraphino Antao²⁵, ayant participé aux

Jeux olympiques de Rome, intervient après une lettre « de la fédération du Kenya faisant connaître que l'athlète Antao sera en Europe, fin juin début juillet²⁶ ». Le sprinter kényan sera réinvité, de la même manière, par le club de La Baule pour son meeting l'année suivante²⁷. C'est donc à travers le Kenya que la FFA entretient ses premières relations avec l'Afrique de l'Est. Cette situation peut paraître paradoxale parce que l'Éthiopie s'est davantage illustrée lors de la précédente olympiade, mais peut néanmoins s'expliquer par l'information émise par la KAAA en direction des fédérations européennes concernant Seraphino Antao. Ce type de situation se reproduit avec d'autres athlètes, notamment après les Jeux olympiques de Tokyo. Les Kényans Kipchogue Keino (5^e sur 5 000 m) et Wilson Kiprugut (3^e sur 800 m) sont, en effet, conviés par la FFA en 1965 à des meetings français à Colombe et Saint-Maur²⁸. Néanmoins, suite à l'absence de réponse de leur fédération, ils ne viennent pas en France cette année-là²⁹.

Après les Jeux olympiques de Tokyo en 1964, les journalistes français commencent réellement à s'intéresser aux athlètes d'Afrique de l'Est, et plus particulièrement aux Kényans, sans doute du fait de leurs résultats. En 1965, *Le Miroir de l'athlétisme* publie ainsi un article proposant un état des lieux de l'athlétisme au Kenya, suite à la première médaille olympique kényane décrochée par Wislon Kiprugut sur 800 mètres à Tokyo. L'auteur prédit alors que « l'athlétisme kényen qui n'en est qu'à ses balbutiements (jusqu'en 1964 l'entraînement se faisait au gré de chacun) a d'énormes possibilités³⁰ ». La même revue publie deux ans plus tard un article rédigé par l'entraîneur britannique John Velzian, alors à la tête de la sélection kényane, visant à comprendre l'émergence de l'athlétisme dans ce pays africain.

Les années suivantes, les invitations transmises à la fédération kényane par les clubs, les ligues ou la FFA se perpétuent, sans être adressées à un athlète en particulier. Il faut néanmoins attendre 1967 pour voir apparaître des athlètes kényans dans les résultats d'un meeting français : le mémorial Paul-Méricamp du 7 et 8 juin 1967, au stade Jean-Bouin à Paris, auquel ont participé Wilson Kiprugut (5^e sur 400 m et 6^e sur 800 m) et Benjamin Kogo (6^e sur 1 500 m et vainqueur du 3 000 m steeple)³¹.

Au cours de la période 1960-1968, l'athlétisme kényan semble donc susciter l'intérêt de certains acteurs de l'athlétisme français, que ce soit au niveau institutionnel (FFA ou ligues associées) ou de la presse spécialisée selon laquelle un certain potentiel se fait sentir. Les premières relations entre la France et le Kenya dans la sphère athlétique se mettent en place. Les Jeux olympiques de Mexico en 1968 vont marquer un premier tournant dans ces relations.

c) Une intensification des relations après les Jeux de Mexico

Les Jeux olympiques de 1968 constituent un événement déterminant quant à la vision que les médias français développent de l'athlétisme est-africain. Le potentiel des athlètes africains, au premier rang desquels les Kényans, n'est plus seulement pressenti mais avéré :

« En 1964 aux jeux de Tokyo, l'Afrique n'avait fait que montrer le bout de l'oreille. Trois médailles avaient été récoltées : une en or par Bikila sur marathon, une en argent par Gammoudi sur 10 000 m, une en bronze enfin par Kiprugut sur 800 m. Ces médailles avaient été complétées par les places de finalistes de Koné (6^e du 100 m) et Keino (5^e du 5 000 m derrière... Michel Jazy), de West, un Nigérien, quatrième de la longueur et par Wolde quatrième lui du 10 000 m. Mais c'est bien sûr à Mexico que l'essor africain se manifeste avec le plus de force. Bien entendu, il faut insister sur le fait que la capitale mexicaine est située à 2 200 m d'altitude, comme les hauts plateaux africains, ce qui constituait un avantage sans mesure pour les athlètes de ces régions. Ce fut une véritable marée africaine sur les épreuves de demi-fond et de fond. Keino enleva le 1 500 m, tandis que les trois premières places du 5 000 m (Gammoudi, Keino, Temu) comme les trois premières du 10 000 (Temu, Wolde, Gammoudi) revenaient aux Africains. Ce n'était pas tout puisqu'il y eut encore un doublé au 3 000 m steeple avec les Kényans Biwott et Kogo et une victoire au marathon avec Wolde. Encore n'insistons-nous pas sur la seconde place de Kiprugut au 800 m, la quatrième de Gakou au 400 m, la seconde du 4 x 400 m du Kenya dans le relais³². »

Dans ces résultats égrenés par l'auteur, même si l'on trouve un athlète ivoirien, un Sénégalais, un Nigérien et un Tunisien, ce sont essentiellement les athlètes d'Éthiopie et surtout du Kenya qui sont mis en avant. Lors de cette compétition, la délégation de ce pays, seulement composée de 15 athlètes, brille, remportant huit médailles, dont trois en or. Ces performances donnent au Kenya une forte visibilité internationale seulement cinq ans après le retrait des colons britanniques du pays. Jo Viellvoye, journaliste au *Miroir de l'athlétisme*, proclame alors que « les coureurs kényans – qui gagnèrent plus de médailles que la représentation masculine soviétique pourtant réputée la seconde du monde en valeur absolue – achevèrent une phase de l'indépendance kényane à Mexico³³ ». Le sens de la formule de l'auteur ne doit pas faire oublier le poids du triomphe olympique, et plus généralement du succès sportif dans la visibilité des nations nouvellement indépendantes. Le cricket en Inde (Darbon 2008 : 310-334) ou au Pakistan (Williams 2003) sont d'autres exemples où des nations culturellement dominées se sont réapproprié une pratique occidentale avec succès

pour prendre une revanche symbolique. Dans le cas de l'Algérie, le football a permis de mettre en avant des héros, notamment Rachid Mekloufi, des symboles autour de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), constituant la mémoire collective pérenne d'un processus d'émancipation (Frenkiel, 2011). De la même manière, la campagne mexicaine, se déroulant dans un contexte politique fort, a certainement contribué à faire de Kipchoge Keino un héros national au Kenya (Koné, 2011 : 397-426). Le champion kényan se félicite ainsi, lors d'une interview accordée à *L'Équipe athlétisme magazine* en 1969 : « Je suis fier de ce que tous les enfants qui courent un peu vite au Kenya se voient automatiquement appelés Keino³⁴. » Son ascension sociale a inspiré les jeunes générations, permettant à la course à pied de devenir une pratique culturelle largement investie dans certaines provinces du pays (Opiyo et Ouda, 2017), essentiellement autour de la ville d'Eldoret, près de laquelle Keino a grandi. Cet épisode est un des facteurs explicatifs de la domination actuelle de ce pays, et plus particulièrement de l'ethnie kalenjin (Manners, 1997 : 14), dans les courses prolongées³⁵. Bien que le sport ne constitue pas une préoccupation centrale du gouvernement de Jomo Kenyatta dans les années qui ont suivi l'indépendance, la création du Kenya National Sports Council (KNSC) en 1966 marque une avancée institutionnelle permettant de coordonner les activités des différentes fédérations sportives kényanes pour préparer au mieux l'échéance olympique mexicaine (Wabuyabo *et al.*, 2017). Après les Jeux de Mexico, le sport est devenu un vecteur de développement national (Mwisukha *et al.*, 2003) et les athlètes qui ont permis de mettre le Kenya sur le devant de la scène internationale sont parfois instrumentalisés par le gouvernement en tant que héros nationaux. Après les sanglants affrontements ethniques qui ont agité le pays en 2007-2008, le gouvernement kényan a cherché à rassembler la population autour de symboles, de héros, dont font partie les athlètes, afin de créer une unité politique et sociale en vue d'apaiser les tensions (Josse-Durand, 2015).

Si la médiatisation des succès de la délégation kényane à Mexico, comprenant pour la première fois des athlètes féminines³⁶, a permis de mettre en avant le Kenya nouvellement indépendant, certains journalistes demeurent sceptiques quant à la valeur de ces performances. Nombre d'entre eux s'interrogent ainsi sur la portée du rôle joué par l'altitude à laquelle se situe la capitale mexicaine, proche de celle des hauts plateaux kényans, et attendent les Jeux de Munich pour juger de la véritable valeur de l'athlétisme kényan³⁷.

D'un point de vue institutionnel, la période entre les Jeux olympiques de Mexico et ceux de Munich va marquer une continuité dans les rapports entre la FFA et la fédération du

Kenya. La première continue à inviter des athlètes. Après les Jeux de Mexico, la relation est toutefois réciproque, puisque la fédération kényane adresse, à son tour, des lettres pour réclamer la venue de certains de ses athlètes sur les compétitions françaises. De plus, ces invitations ne concernent plus uniquement l'athlétisme sur piste, mais aussi le cross-country. Une lettre de la fédération kényane demande ainsi la participation de deux de ses athlètes au cross de Vichy en 1970, invitation finalement refusée par la FFA, prétextant que seules les équipes complètes peuvent être invitées³⁸. La FFA reçoit également une lettre « de la fédération du Kenya, invitant pour les 2 et 9 octobre 1971, le meilleur coureur français de 1 500 m³⁹ ». La fédération kényane joue après les Jeux olympiques de Mexico un rôle décisionnaire quant à la participation de ses athlètes aux meetings français, refusant parfois de les autoriser à courir si le calendrier français n'est pas compatible avec les championnats nationaux kényans⁴⁰. Renforçant son statut d'organisation bureaucratique, la KAAA semble donc vouloir contrôler les compétitions auxquelles participent ses athlètes afin d'éviter une dispersion de ces derniers vers des objectifs lucratifs en Europe ou aux États-Unis. Cela risquerait, en effet, de perturber la dynamique impulsée à Mexico, davantage tournée vers les championnats internationaux et favorisant un retentissement national, pour lequel les championnats nationaux sont un passage obligatoire. Nous verrons par la suite que cette volonté est toutefois mise à mal par la globalisation de l'athlétisme dans les années 1970, au cours desquelles les athlètes kényans jouent un rôle majeur.

Le retentissement médiatique qui a accompagné les succès politiquement connotés des athlètes kényans lors des Jeux olympiques de Mexico a donc certainement permis à la fédération kényane de confirmer son statut au niveau international, tout en s'affirmant face à des fédérations auparavant plus omnipotentes. Paradoxalement, si cette reconnaissance internationale semble, dans un premier temps, bénéfique à la fédération kényane d'athlétisme, elle est également annonciatrice d'une fragilité à venir concernant la gouvernance de l'athlétisme kényan.

II- La cristallisation et les conséquences d'une relation interdépendante

a) Les conséquences de la professionnalisation de l'athlétisme kényan

« Les exploits de Mexico furent confirmés en 1970 à Édimbourg (Jeux du Commonwealth), puis en 1972 à Munich (Jeux olympiques), en janvier 1973 à Lagos (Jeux

africains) et en février 1974 à Christchurch (Commonwealth). Désormais, ce pays d'Afrique orientale est une puissance de l'athlétisme mondial⁴¹. » Ce commentaire d'Yves Pinaud, journaliste spécialiste de l'athlétisme africain⁴², à propos des performances des coureurs kényans, est tout à fait représentatif du sentiment général de la presse française à l'égard des coureurs est-africains après les Jeux olympiques de Munich. La période de 1972 à 1974 laisse en effet apparaître une confirmation de « l'arrivée au firmament » des coureurs kényans⁴³. L'idée semble alors admise, argumentée par des stéréotypes relatifs à l'idéologie du don, que les coureurs est-africains, dont les meilleurs représentants sont les Kényans, vont dominer à l'avenir les courses de demi-fond et de fond⁴⁴.

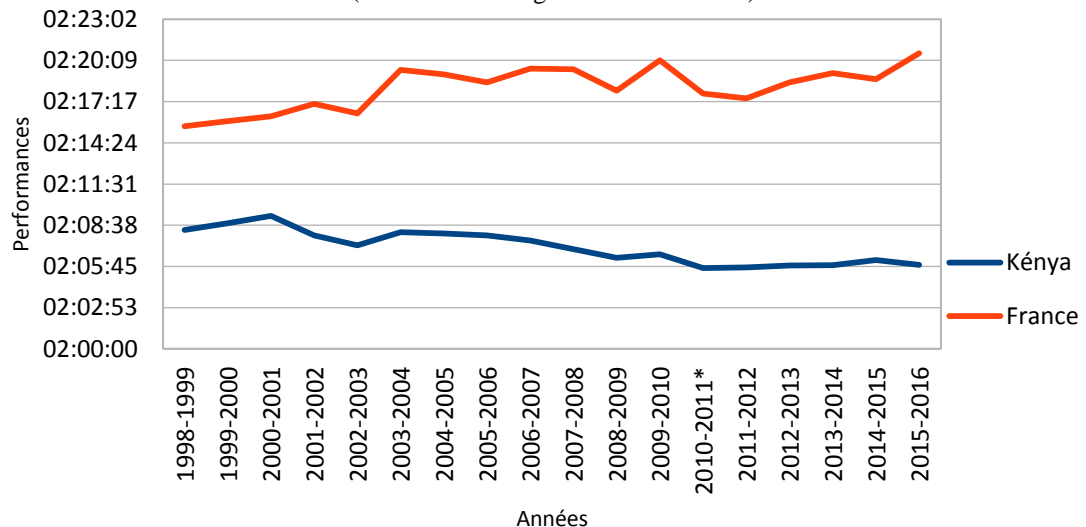
Après les Jeux olympiques de Munich, la participation d'athlètes d'Afrique de l'Est aux meetings français croît régulièrement, comme en témoignent les résultats parus dans la revue fédérale du mémorial Paul-Méricamp de Paris, des relais Jacques-Cœur à Bourges en 1975, des meetings de Paris 1976 et Nice 1977. On retrouve également des athlètes kényans sur les cross français, notamment celui du Pèlerin à Vanves en 1978 et 1979. La participation des coureurs kényans aux meetings français, et plus généralement européens, s'amplifie en outre dans les années 1980 avec la création du circuit international des meetings, dont la plupart se déroulent en Europe. Ce circuit développe une forme de professionnalisme, dont la rémunération sujette à performance induit une précarité occasionnant le désinvestissement des coureurs européens face à l'engagement massif des Africains (Schotté, 2012 : 61). Cette situation se caractérise par une interdépendance entre des organisateurs recherchant des coureurs performants et des athlètes attirés par les diverses primes versées le plus souvent en fonction des performances réalisées. Ce système occasionne, d'une part, une dépendance administrative et financière pour la plupart des coureurs africains, et, d'autre part, le déclin des performances des coureurs européens sur piste dès les années 1980⁴⁵. Le Kenya et l'Éthiopie commencent également à participer au mondial de cross en 1981. L'Éthiopie domine les classements masculins à partir de 1982 avant que le Kenya ne s'impose en 1988 et 1989. Cela va permettre aux athlètes de ces pays de continuer à être de plus en plus présents sur les cross français et de commencer à être représentés sur les courses sur route. La participation de deux Éthiopiens au marathon de l'Essonne en 1977⁴⁶ marque la première participation d'athlètes est-africains à une course sur route française recensée. Logiquement, ce sont donc d'abord les coureurs éthiopiens que l'on va retrouver dans les classements, avec deux coureurs au marathon de l'Essonne en 1980, un à Marvejols-Mende 1983, un aux 20 kilomètres de Paris 1984, trois à Marvejols-Mende 1986 et au marathon de Paris 1988. Les

Éthiopiens sont en effet réputés pour leurs performances au niveau international sur marathon depuis 1960, alors que les Kényans sont davantage représentés dans les meetings sur piste. Cela fait écho à une représentation instituée par la presse, où les disciplines athlétiques ont été compartimentées en fonction de l'origine géographique des coureurs. Ainsi, suite à leurs succès aux Jeux olympiques, Alain Billouin considère que « l'Éthiopie, avec ses hauts plateaux et ses petits coureurs légers et fins comme Abebe Bikila, Mamo Wolde et Mirus Yfter, restera sans doute la meilleure sur les très longues distances. L'an passé sur les dix meilleurs marathoniens d'Afrique, huit venaient d'Éthiopie⁴⁷ ! ». L'auteur fait ici référence à des qualités naturelles propres à une discipline en fonction du pays d'appartenance. Cette idée a été depuis empiriquement démentie par la densité des performances des coureurs kényans sur marathon⁴⁸. Néanmoins, les représentations instituées par la presse influent sur la venue des coureurs est-africains sur les courses, dont les organisateurs visent le succès populaire. Le créateur et responsable de l'organisation de Marvejols-Mende, célèbre classique estivale française, nous confiait en ces termes l'importance de la participation des coureurs est-africains à son épreuve : « Il faut qu'il y ait une notoriété importante, il faut pour ça que les revues spécialisées en parlent et pour que ça continue à en parler, eh bien il faut entretenir aussi un niveau important devant⁴⁹. » L'enjeu médiatique est d'autant plus important pour cette classique qu'elle se trouve éloignée des grandes villes et doit donc attirer des participants venant d'un secteur géographique élargi. Dès les premières éditions, l'organisateur a donc recruté des athlètes élites reconnus, ou issus de pays reconnus, en course de fond⁵⁰. Marvejols-Mende est ainsi la première course sur route française à accueillir un coureur kényan en 1988. Cela fait suite à la victoire du Kényan Douglas Wakihuru aux Championnats du monde de marathon à Rome en 1987. La différence entre les coureurs participant aux courses sur route et ceux invités dans les meetings sur piste tient au fait qu'ils ne figurent pas nécessairement parmi l'élite mondiale (Schotté, 2005). Les Éthiopiens ayant participé au marathon de Paris en 1988 seraient ainsi « sortis de l'ombre de leurs patrons⁵¹ », une manière de dire qu'ils ne sont pas les meilleurs de leur pays. Dès les années 1980, les athlètes kényan·e·s s'illustrent dans les marathons internationaux avec la première victoire d'un coureur kényan (Joseph Nzau) sur un marathon de haut niveau international en 1983 à Chicago, puis d'une Kényane⁵² (Pascaline Wangui) à Rome en 1989 (Simyu Njororai, 2012). La dynamique impulsée se confirme dans les années 1990, le champion du monde 1987 Douglas Wakihuri remportant le marathon de New York en 1990⁵³, le Kenya dominant la première Coupe du monde de semi-marathon en 1992⁵⁴, Tecla Lorupe devenant la première

Kenyane à gagner le marathon de New York en 1994⁵⁵, et John Kemboi le premier vainqueur kényan à celui de Paris en 1997⁵⁶. Cette reconnaissance permet aux coureuses, mais surtout aux coureurs kényans d'être davantage représenté·e·s sur les classiques françaises : le marathon de Paris (pour la première fois en 1990⁵⁷), la corrida de Houilles où « Alexandre Joly avait convié une armée de Kényans »⁵⁸ en 1992, la corrida d'Issy-les-Moulineaux⁵⁹, le

Graphique : Evolution des moyennes des 20 meilleures performances des athlètes français et kényans de 1998 à 2016

(source: IAAF.org et bases.athle.com)



marathon de Reims⁶⁰, le 10 kilomètres de Brive⁶¹ ou encore les 15 kilomètres du conseil général de Seine-Saint-Denis⁶². De la même manière, des athlètes kényans se sont imposés aux 10 kilomètres de Saint-Just–Saint-Rambert dans la Loire en 1990, à Marvejols-Mende en 1992, Auray-Vannes et Marseille-Cassis en 1993, ou Sedan-Charleville en 1994⁶³. Régulièrement, des coureurs africains et notamment kényans participent aux championnats de France sur route qui sont organisés sur une course support. Le même phénomène se retrouve sur le marathon à Paris en 1992, 1993 et 1994⁶⁴, à Reims en 1997 ou sur 10 kilomètres en 1998. Tout cela témoigne d'un intérêt mutuel entre les organisateurs et les athlètes, qui trouvent, en tout cas provisoirement, chacun leur compte dans cette situation. Comme ce fut le cas pour l'athlétisme sur piste dans la décennie précédente, la montée en puissance des athlètes kényans dans les compétitions sur route s'accompagne d'un déclin de la densité des performances françaises (cf. graphique), à la fois cause et conséquence du recours aux athlètes africains pour dynamiser les épreuves hexagonales⁶⁵.

b) La place des managers

Face à l'accroissement des sollicitations des coureurs kényans par des organisateurs étrangers, la fédération kényane entend conserver dès les années 1970 un regard sur la participation de ses athlètes aux manifestations en Europe, à travers une circulaire demandant « que les athlètes kényens produisent une autorisation écrite de leur fédération pour toute réunion internationale en Europe⁶⁶ ». Au demeurant, cela témoigne d'une dimension plus coercitive des structures fédérales désormais bien institutionnalisées au Kenya. Les compétitions étrangères, souvent bien dotées financièrement, intéressent les athlètes qui en font des objectifs pouvant néanmoins contrarier leur préparation pour les championnats internationaux privilégiés par la fédération. Dès cette époque semblent donc émerger des divergences entre une fédération recherchant le rayonnement national d'un côté et des athlètes davantage motivés par des logiques pécuniaires de l'autre⁶⁷. Ce type de désaccord entre les individus et l'institution sportive a été observé en Algérie à la fin des années 1980, au moment où l'État, *via* les fédérations, souhaitait instrumentaliser le sport de haut niveau au service de la politique du FLN, tandis que les athlètes s'intéressaient plus aux avantages matériels (Fatès, 2009). Une telle opposition engendre une forme de fragilité institutionnelle, puisque les valeurs de la fédération ne sont plus partagées par ses membres qui se tournent vers des opportunités individuelles émanant d'acteurs privés dans une logique commerciale. Concernant l'athlétisme kényan, l'exigence d'une autorisation écrite de la fédération est une mesure toujours en place actuellement, conditionnant l'obtention d'un visa, nécessaire pour quitter le pays et accéder aux nombreuses compétitions lucratives, dont la plupart sont situées hors d'Afrique⁶⁸. Cette pratique, déjà identifiée au sein de l'athlétisme éthiopien (Labzaé, 2017), concerne également les coureurs kényans, qui expliquent au cours d'entretiens⁶⁹ leurs difficultés à mener seuls cette démarche, sans l'appui de leur fédération, rendant l'aide des managers indispensable. Contrairement à l'image qui leur est parfois associée, ces agents sportifs sont souvent loin de mener une vie opulente en exploitant les athlètes. Placés dans le rôle d'intermédiaires entre le coureur, les organisateurs de course et la fédération, ils occupent néanmoins une place centrale dans la carrière d'un coureur (Frenkiel, 2014). C'est donc par crainte de perdre le contrôle de ses athlètes que la fédération kényane met en place des procédures qui, au final, la fragilisent. En effet, totalement dépendants des managers souvent étrangers (Labzaé, 2017), les athlètes préfèrent parfois tourner le dos à la politique fédérale pour s'engager dans des carrières lucratives auprès des agents (Petros, 2017), réduisant l'influence de l'institution (Kanyiba *et al.*, 2015) jusqu'à rompre complètement avec elle en changeant de nationalité⁷⁰ pour rejoindre des États offrant plus de sécurité (Schotté, 2008). La

forte représentation des managers européens ou américains, combinée au manque de soutien des institutions sportives⁷¹ et à l'absence de politique nationale soutenant les coureurs économiquement et socialement (Mutuku *et al.*, 2017), contribue à ce que la fédération kényane perde le contrôle de ses athlètes au profit des agents (Kanyiba *et al.*, 2015). La mise en place des courses sur route organisées par des promoteurs indépendants extérieurs à la FFA depuis les années 1970, puis leur multiplication dans les années 1980 (Defrance, 1989) a amplifié le phénomène. À partir des années 1980, mais surtout 1990, de nombreux coureurs s'investissent pleinement dans le désormais vaste marché athlétique⁷² sans avoir la nécessité d'avoir un autre emploi. La professionnalisation de leur statut leur permet ainsi de changer de lieu de résidence pour rejoindre les structures d'entraînement privées, souvent situées autour de la région d'Eldoret⁷³. En conséquence, de nombreuses organisations privées se développent, dans les années 1990, sous l'impulsion de managers étrangers. Les plus influents ne se contentent pas de mettre les athlètes en contact avec des organisateurs de course et de gérer leur séjour sur le lieu de la compétition. Ils rassemblent des athlètes au sein de camps d'entraînement où ils accèdent à plus ou moins de facilités (hébergement, transports sur les lieux d'entraînement, sponsors, massages). L'organisation hiérarchisée de ces groupes rappelle celle des équipes cyclistes avec des leaders de niveau international, des coureurs de niveau intermédiaire et des coureurs jouant le rôle de meneurs d'allure pendant les entraînements⁷⁴. Les coureurs, en fonction de leur niveau, peuvent se voir proposer des contrats par leur manager : participation à de grands marathons internationaux, à des marathons secondaires ou contrats en tant que « lièvre », un rôle qui s'est institutionnalisé avec la professionnalisation de l'athlétisme (Schotté, 2007). Il arrive cependant qu'ils n'accèdent pas à ces opportunités du fait de la densité importante d'athlètes au sein des groupes créant une vive concurrence⁷⁵. Les coureurs qui ne parviennent pas à intégrer ces camps évoluent parfois dans des groupes d'entraînement moins bien dotés, souvent encadrés par d'anciens athlètes locaux (Gaudin *et al.*, 2017). Ils peuvent trouver des managers moins influents qui se contentent de les mettre en relation avec des organisateurs de courses de second plan⁷⁶. Comme évoqué précédemment, outre ces organisations privées, certains athlètes évoluent dans des structures gouvernementales comme la police, l'armée, ou l'administration pénitentiaire **au sein** desquelles ils peuvent avoir, en fonction de leur niveau, des facilités pour s'entraîner et accéder à des compétitions à l'étranger. Leur statut leur offre une plus grande sécurité avec l'assurance d'avoir un emploi et un salaire en cas d'impossibilité de courir ou d'arrêt de leur carrière⁷⁷.

La période commençant en 1972 est donc à la fois celle de la confirmation de la domination des athlètes kényans dans les courses prolongées, quelles qu'elles soient, et celle de l'intérêt qu'ils suscitent à plusieurs titres. La multiplication des épreuves, sur piste, en cross mais aussi sur route dans les années 1980, constitue une opportunité pour de nombreux coureurs dont les conditions d'existence sont difficiles, et qui par conséquent ne sont guère rebutés par la précarité du métier d'athlète. Cette interdépendance entre les organisateurs et les coureurs produit finalement une fragilité protéiforme : affaiblie, la fédération kényane la répercute sur ses athlètes, au bénéfice des managers ; d'autre part, les athlètes européens sont de moins en moins performants, sur piste comme sur route. La réussite des athlètes kényans et ses répercussions sur l'athlétisme français vont en outre créer un sentiment ambivalent parmi les acteurs de l'athlétisme français.

III- Les coureurs kényans : entre fascination et rejet

a) Un sentiment ambivalent vis-à-vis des crossmen kényans

À partir des années 1990, les athlètes kényans et éthiopiens animent les courses de demi-fond de tous les meetings internationaux, les grands cross ainsi que les courses sur route de l'Hexagone. Outre la domination des coureurs kényans, déjà très prégnante sur piste depuis la fin des années 1960, une domination plus récente en cross, initiée dans les années 1980, se poursuit au cours des années 1990. « L'invincible armada kényane⁷⁸ » va truster la plupart des titres, chaque année, lors des mondiaux de cross-country, comme à Budapest en 1994 où elle remporte sept des huit titres mis en jeu. À travers le cross-country vont se concrétiser les sentiments ambivalents qui traversent les acteurs de l'athlétisme français, qu'ils soient coureurs, dirigeants ou journalistes.

D'un côté, la supériorité mondiale des Kényans en cross-country est admise par la presse française, qui parle de « la supériorité absolue du Kenya⁷⁹ », ou du « rouleau compresseur kényan⁸⁰ ». Il s'agit d'illustrer ainsi « l'ampleur de la domination du Kenya⁸¹ » qui ne va être talonné que par l'Éthiopie ou le Maroc. Cette domination reconnue permet aux coureurs kényans de participer aux plus prestigieux cross français comme ceux du *Figaro*⁸², des Mureaux, de Bolbec⁸³, de Vitrolles⁸⁴, de Tourcoing⁸⁵, au cross Auchan Nord éclair⁸⁶ ou au cross *Ouest France* du Mans⁸⁷. Que ce soit en cross-country ou sur route, l'intérêt que représentent les athlètes kényans pour les organisateurs de courses, voire pour la FFA, afin de

dynamiser l'élite et d'offrir du spectacle est relayé par la presse. Le recours aux athlètes kényans entérine une nouvelle forme de migration sportive en France, après le recours plus « traditionnel » aux coureurs maghrébins amorcé dès la première moitié du XX^e siècle.

D'un autre côté, les nombreuses confrontations entre athlètes français et kényans révèlent un « fossé qui s'est creusé chez les seniors entre les crossmen kényans et européens⁸⁸ ». Journaliste pour la revue fédérale dans les années 1990 et aujourd'hui impliqué dans la Commission documentation et histoire (CDH) de la FFA, Alain Bouillé illustre avec nostalgie ce qui apparaît comme une résignation en évoquant le titre mondial acquis en 1978 par l'équipe de France de cross-country et regrettant que « depuis que les spécialistes africains (Kenya, Éthiopie) sont au départ (1981) du championnat du monde, un tel fait paraît presque irréalisable⁸⁹ ». Ce fatalisme naissant va engendrer une forme de rancœur de la part des journalistes, mais aussi de certains dirigeants ou coureurs français vis-à-vis des athlètes kényans, venant cohabiter avec la fascination déjà évoquée. Face à cette situation, « les pays européens, en dehors de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, du Royaume-Uni, de la France, et de ceux du Benelux, n'accordent plus guère d'intérêt au cross-country⁹⁰ ».

b) Les championnats d'Europe de cross-country au secours du cross européen

La situation décrite précédemment pousse l'Association européenne d'athlétisme (AEA) à créer un championnat d'Europe de cross-country, dont la première édition a lieu le 10 décembre 1994. Pour justifier cette nouveauté, Francis Magois reprend les propos de Pierre Dasriaux, le trésorier français de l'AEA : « L'idée d'un championnat d'Europe est venue d'une certaine rancœur des équipes européennes causée par leurs résultats obtenus aux championnats du monde en raison de la domination des athlètes des autres continents. À partir des réflexions faites par les athlètes, il est apparu comme une nécessité de trouver une compétition où les coureurs européens puissent se mesurer entre eux⁹¹. » Cette situation répond à l'écueil dans laquelle se trouve l'institution européenne, forcée de s'adapter pour conserver la mobilisation de ses acteurs face à une forme d'invisibilité et de précarité issue de la domination est-africaine. La création des championnats d'Europe de cross-country répond alors à cette situation de façon résiliente, au sens d'« un processus dynamique impliquant l'adaptation positive dans le cadre d'une adversité significative » (Arnaut, 2005).

Cette nouvelle est plutôt bien accueillie par le crossman français Thierry Pantel pour lequel « les championnats d'Europe de cross-country ouvrent de nouvelles perspectives⁹² » sans la concurrence africaine ou par le directeur technique national français de l'époque,

Richard Descoux⁹³. De plus, la revue *Athlétisme* marque son intérêt pour cette nouvelle compétition, de par son statut de revue fédérale, en consacrant sa une et plusieurs pages aux premiers championnats d'Europe de cross en janvier 1995 d'où l'équipe de France repart avec deux médailles par équipe. Si seuls les pays européens sont représentés, le spectre des coureurs kényans plane néanmoins sur les comptes rendus de la revue où l'on peut lire que « les Portugais ont mené une course à la kényane pour remporter les deux titres masculins à Alnwick⁹⁴ ». Toutefois, si le championnat d'Europe de cross permet aux coureurs européens de s'affronter entre eux pour les premières places et de revaloriser l'intérêt de ces pays pour le cross-country, l'écart aux mondiaux, qui restent « la référence absolue⁹⁵ », demeure important. Francis Magois regrette ainsi plus tard que « les deux podiums par équipe remportés par les Français à Alnwick la saison dernière, s'ils ont confirmé la valeur du cross français, n'ont pas pesé bien lourd lors du championnat du monde⁹⁶ ». Dans le même esprit, en 1998, la fédération internationale d'athlétisme (IAAF) décide de rajouter une épreuve aux championnats du monde de cross, en introduisant « le cross court, une épreuve nouvelle censée diviser les forces⁹⁷ ». Le cross court, d'une distance de 4 kilomètres, intègre alors de 1998 à 2006 le programme des championnats du monde en plus du traditionnel cross long disputé sur 12 kilomètres. La création de cette épreuve ouvre des perspectives collectives pour les coureurs français, censés profiter de l'intérêt des athlètes africains pour le cross long. Forts d'un réservoir conséquent de coureurs performants, les coureurs kényans dominent toutefois immédiatement les deux épreuves du programme. Si les Kényans remportent les quatre premières places de la première édition du cross court en 1998, cette nouvelle épreuve est néanmoins profitable aux équipes de France féminines, qui sont montées par trois fois sur le podium en 1999, 2000 (sur cross court alors que les Kényanes ont terminé au pied du podium) et 2001 (sur cross long derrière les Kényanes et les Éthiopiennes).

Devant les performances des coureurs est-africains, notamment kényans, les différentes institutions, que ce soit la FFA, l'AEA ou l'IAAF, ont donc choisi une stratégie d'évitement. Il est en effet décidé de créer de nouvelles compétitions dans le but de mettre à distance ou de limiter l'impact des nations d'Afrique de l'Est au profit des nations occidentales. Ces stratégies tendent à rejeter les athlètes africains plutôt que de chercher à réellement comprendre leurs performances pour améliorer celles des coureurs occidentaux. La suppression des épreuves de cross court du programme des championnats du monde depuis 2007, presque toutes remportées par des athlètes est-africain·e·s⁹⁸, ou la bi-annualisation des mondiaux de cross depuis 2011⁹⁹, alors que les championnats d'Europe demeurent annuels¹⁰⁰,

mériteraient, dans cette perspective, d'être interrogées afin d'en connaître les réelles motivations.

Les décisions n'allant pas dans le sens des valeurs de méritocratie et d'universalisme de l'olympisme témoignent d'une fébrilité des institutions sportives face à la domination est-africaine. Elles semblent finalement issues d'un refus de la comprendre et de l'expliquer.

Conclusion

L'athlétisme kényan, qui s'est progressivement développé sous l'influence des colons britanniques, a accédé aux compétitions internationales dans les années 1950. Dans les années 1960, il bénéficie d'une visibilité au niveau mondial. Si les Jeux olympiques de Rome ont mis l'Éthiopie sur le devant de la scène, ceux de Tokyo ont permis au Kenya de gagner sa première médaille avant d'obtenir la consécration à Mexico. Les premiers succès kényans ont suscité l'intérêt des journalistes français, mais aussi de la FFA, des ligues ou des organisateurs de courses, qui se sont appuyés sur les athlètes africains pour dynamiser les meetings sur piste, puis les cross-country et les courses sur route de l'Hexagone. D'abord timide, le recours aux coureurs kényans s'est amplifié avec la professionnalisation de l'athlétisme, induite par le circuit international des meetings, puis l'avènement des courses sur route et la densité importante d'athlètes performants issus de ce pays. Si la domination des athlètes kényans, largement admise dans les années 1990, attisait la curiosité des acteurs de l'athlétisme français, elle a également occasionné une certaine forme de rejet lorsque les athlètes européens se désinvestissaient de disciplines dans lesquelles ils ne semblaient plus en mesure de rivaliser. La création des championnats d'Europe de cross-country en décembre 1994, justifiée par la nécessité pour les coureurs du vieux continent de se mesurer entre eux, exprime une mise à distance des coureur·se·s africain·e·s par l'institution européenne. De la même façon, les commentaires journalistiques, à l'égard des athlètes kényan·e·s, oscillant entre curiosité, admiration et mépris (essentiellement lorsqu'un coureur français était concerné) illustrent un sentiment ambivalent les concernant.

Cette étude met en évidence un double processus de fragilisation touchant à la fois l'athlétisme kényan et l'athlétisme français. D'un côté, craignant d'être fragilisée par un recours de plus en plus massif à ses athlètes par des pays européens, dont la France, la fédération kényane a souhaité instaurer une forme de protectorat, plaçant les athlètes en

situation de dépendance vis-à-vis des managers occidentaux. La régression des performances européennes dans les courses prolongées corrélativement à l'amélioration de celles des athlètes kényans pourrait s'expliquer non seulement par la démotivation des coureur·se·s européen·ne·s face à des explications pseudo-scientifiques, initiées par la presse, autour de l'idéologie du don (Baker et Horton, 2003), mais aussi par une réappropriation par les athlètes des stéréotypes les concernant, renforçant leur confiance en eux et leur motivation (Gaudin et Wolde, 2017 : 235-236). Néanmoins, face à cette concurrence, les différentes institutions sportives européennes et mondiales, poussées par une forme de résilience, s'appuient sur ces stéréotypes pour finalement créer de nouvelles épreuves destinées à éviter à court terme la confrontation avec les athlètes kényans. Ce processus d'évitement progressif marquant une position dominante d'un point de vue institutionnel semble témoigner d'un refus de comprendre les véritables raisons du succès du système athlétique kényan. Ce dernier est davantage perçu comme un réservoir à exploiter et comme une concurrence déloyale que comme une source d'inspiration par les acteurs de l'athlétisme français et européen.

Cette étude révèle aussi une relation post-coloniale originale à travers la course à pied, entre deux pays qui « s'ignoraient » avant les années 1960, en s'appuyant essentiellement sur le regard de la presse. Il serait pertinent de poursuivre ce travail en l'ouvrant à des sources plus officielles, pour étayer davantage le propos, quitte à le déshumaniser quelque peu. Il pourrait enfin être intéressant de questionner ces relations sous l'angle de la problématique du genre, notamment pour comprendre le décalage temporel entre les performances kényanes masculines et féminines, ainsi que la domination moins significative des athlètes kényanes par rapport à leurs homologues masculins (cf. tableau en introduction).

Bibliographie

ANDERSON, Malcolm. 2017. « “Men on the spot” – Athletics development in the 1950' Kenya: order or leisure? », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE (dir.). *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, p. 15-23.

ARNAUT, Marie. 2005. « Le concept de résilience et ses applications cliniques », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 82, n° 3, p. 4-11.

BAGLA-GOKALP, Lusin. 1990. *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

BAKER, Joseph ; HORTON, Sean. 2003. « East African running dominance revisited: a role for stereotype threat? », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 37, n° 6, p. 553-555.

BALE, John ; SANG, Joe. 1996. *Kenyan running: Movement culture, geography and global change*, Londres, Routledge.

BERMAN, Bruce. 1990. *Control and Crisis in Colonial Kenya: The Dialectic of Domination*, Londres, James Currey Publishers.

CONNAN, Dominique. 2014. *La décolonisation des clubs kényans : sociabilité exclusive et constitution morale des élites africaines dans le Kenya contemporain*, thèse de science politique, CESSP.

CROWDER, Michael. 1964. « Indirect rule: French and British style », *Africa*, vol. 34, n° 3, p. 197-205.

DARBON, Sébastien. 2008. *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon : de l'histoire événementielle à l'anthropologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DEFRANCE, Jacques. 1989. « Un schisme sportif [Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 79, n° 1, p. 76-91.

DEVILLE-DANTHU, Bernadette. 1997. *Le sport en noir et blanc : du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan.

FARGE, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil.

FATES, Youcef. 2009. *Sport et politique en Algérie de la période coloniale à nos jours*, Paris, L'Harmattan.

FRENKIEL, Stanislas. 2011. « L'équipe algérienne du "Front de libération nationale" (1958-1962) : au-delà du mythe », in Thierry TERRET (dir.), *Histoire du sport et géopolitique*, Paris, L'Harmattan, p. 221-243.

FRENKIEL, Stanislas. 2014. *Une histoire des agents sportifs en France : les imprésarios du football (1979-2014)*, Neuchâtel, CIES.

GASPARINI, William. 2015. *Sociologie de l'organisation sportive*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

GAUDIN, Benoît, 2008. « Athlétisme et nationalisme dans l'Éthiopie des années 1920-1960 », *Sciences sociales et sport*, n° 1, p. 49-78.

GAUDIN, Benoît ; TEKA, Solomon ; SIMYIU MWANGA, Samuel. 2016. « The Sport Migrations of East African Athletics/Les migrations sportives des athlètes est-africains », *Annales d'Éthiopie*, Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, vol. 31, n° 1, p. 269-289.

GAUDIN, Benoit ; WOLDE, Bezabih. 2017. *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Ababa, IRD/CFEE.

GOUROU, Pierre. 1954. « Une paysannerie africaine au milieu du XX^e siècle : les Kikuyu et la crise Mau-Mau », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 7, n° 28, p. 317-341.

HAMILTON, Bruce, 2000. « East African running dominance: what is behind it? », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 34, n° 5, p. 391-394.

JOBERT, Thimothée. 2006. « Athlètes nés ! Histoire de l'idéologie du don à travers l'exemple des athlètes noirs », in Anne ROGER (dir.), *Regards croisés sur l'athlétisme*, Montpellier, Afraps, p. 337-341.

JOSSE-DURAND, Chloé. 2015. « Pluralisation des mémoires et éclatement de l'imaginaire national au Kenya : le rôle ambigu joué par les musées communautaires dans la réconciliation nationale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 3, p. 10-17.

KANYIBA, Lewis R.; MWISUKHA, Andanje ; ONYWERA, Vincent O. 2015. « The gap between the management and success of elite middle and long distance runners in Kenya », *African Journal for Physical Health Education, Recreation and Dance*, vol. 21, n° 2, p. 586-595.

KONE, Yaya. 2011. *Anthropologie de l'athlétisme en Afrique de l'Ouest : la condition d'athlète*, Paris, L'Harmattan.

KRIEG, Alice. 2000. « Analyser le discours de presse. Mises au point sur le “discours de presse” comme objet de recherche », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 20, n° 1, p. 75-97.

LABZAÉ, Mehdi. 2017. « Upstream from the (expected) Medals: Running with Hope in Addis Ababa », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE (dir.), *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, p. 15-23.

MANNERS, John. 1997. « Kenya's running tribe », *The Sports Historian*, vol. 17, n° 2, p. 14-27.

MWISUKHA, Andanje ; NJORORAI, W. W. S. ; ONYWERA, Vincent. 2003. « Contributions of sports towards national development in Kenya », *East African Journal of Physical Education, Sports Science, Leisure and Recreation Management*, vol. 1, n° 2, p. 73-81.

MUTUKU, Eunice N. ; KIOLI, Félix N. ; GAUDIN Benoît. 2017. « Psychosocial Challenges Facing Athletes (Medium- and Long Distance Runners) in Eldoret, Kenya », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE (dir.), *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, p. 85-91.

ONYWERA Vincent O. ; SCOTT Robert A. ; BOIT Michael K. ; PITSILADIS Y. P., 2006. « Demographic characteristics of elite Kenyan endurance runners », *Journal of sports sciences*, vol. 24, n° 4, p. 415-422.

OPIYO, Atieno R. ; OUDA, J. B. 2017. « The Power of Social Modelling on Self efficacy Building amongst Junior Running Athletes in Elgeyo Marakwet County District, Kenya », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE (dir.), *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, p. 103-114.

PETROS, Leulseged. 2017. « Reasons for youth dropout from organized sport: the case of Ethiopian Youth Sport Academy Athlete Tirunesh Dibaba Sport Training Centre », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE, *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, p. 63-70.

SCHOTTÉ, Manuel. 2005. « La condition de coureur immigré », *Plein droit*, n° 2, p. 45-49.

SCHOTTÉ, Manuel. 2007. « Le “lièvre” en athlétisme. Conditions d’adhésion à un rôle relégué dans un univers vocationnel », *revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, n° 37, p. 151-162.

SCHOTTÉ, Manuel, 2008. « Les migrations athlétiques comme révélateur de l’ancrage national du sport : les coureurs africains dans l’athlétisme européen ». *Sociétés contemporaines*, n° 69, p. 101-124.

SCHOTTÉ, Manuel, 2012. *La construction du “talent”. Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d’agir, coll. « Cours et travaux ».

SIMIYU NJORORAL, Wycliffe W. 2012. « Distance running in Kenya: athletics labour migration and its consequences », *Leisure/loisir*, vol. 36, n° 2, p. 187-209.

WABUYABO, Issah K. ; BUKHALA, Peter W. ; GAUDIN, Benoît. 2017. « Socio-Cultural Determinant of Athletics Abilities among Kenyan Elite and Sub-elite Middle- and Long

Distance Runners », in Benoit GAUDIN et Bezabih WOLDE (dir.), *Kenyan and Ethiopian athletics: towards an alternative scientific approach*, Addis Abeba, IRD/CFEE, 41-50.

WILLIAMS, Jack. 2003. « “Paki cheats!”: Postcolonial tensions in England-Pakistan cricket », in John BALE et Mike CRONIN (dir.), *Sport and postcolonialism*, New York, Berg, coll. « Global Sport Culture », p. 91-106.

¹ À titre d'exemple, depuis la création en 2006 du championnat *World Marathon Major* (WMM) regroupant les marathons les plus prestigieux au monde (New York, Boston, Chicago, Berlin, Londres et Tokyo depuis 2013), sur les 73 marathons courus, 65,8 % ont été remportés par des coureurs kényans et 43,8 % par des coureuses kényanes.

² 2 h 06'36 par Benoît Zwierzchlewski le 6 avril 2003 à Paris.

³ Au 27 novembre 2018.

⁴ Le label international est le plus haut niveau décerné par la FFA pour les courses sur route (également appelées « courses hors stade »), devant le label national puis le label régional. L'obtention d'un niveau de label est soumise à la réalisation d'un certain niveau de performance par les coureurs de tête.

⁵ En 2017, 35 athlètes kényans (11 femmes et 24 hommes) étaient licenciés dans 21 clubs affiliés à la FFA.

⁶ L'Athleg (acronyme d'athlétisme et légion) est un club d'athlétisme affilié à la FFA composé uniquement de coureurs français et étrangers engagés dans la Légion étrangère française.

⁷ Après être passés par l'Athleg, James Theuri, Simon Munyutu et David Munyutu ont été naturalisés en 2006, et Abraham Kiprotich en 2010. Margaret Maury et Marta Komu ont également été naturalisées sans passer par la légion (source : base de données de la FFA).

⁸ Entre 1998 et 2017, 19 athlètes kényan·e·s de haut niveau ont changé de nationalité au profit des États-Unis, 18 sont devenu·e·s bahreïnis et 10 ont pris la nationalité turque (source : iaaf.org).

⁹ La fédération turque d'athlétisme est rattachée à l'Association européenne d'athlétisme (AEA). La Turquie (géographiquement en Asie) participe ainsi aux compétitions européennes.

¹⁰ « La Turquie domine les Europe de cross grâce aux Kényans », Odile Baudrier, spe15.fr, 11 décembre 2016.

¹¹ Voir graphique p. 12.

¹² 40 athlètes marocain·e·s (10 femmes et 30 hommes) ont été naturalisé·e·s français·e·s et ont intégré par la suite l'équipe de France d'athlétisme entre 1990 et 2010. Parmi les 30 athlètes masculins concernés, neuf sont passés par l'équipe d'athlétisme de la légion étrangère (source : base de données de la FFA).

¹³ Par l'usage des guillemets, nous entendons signaler que si la course se revendique comme semi-marathon, elle n'est en réalité pas considérée comme tel par la FFA du fait de sa distance de 22,4 km au lieu des 21,1 km réglementaires.

¹⁴ Entretien avec Jean-Claude Moulin à Mende le 2 août 2018.

¹⁵ Entretien avec Jackson Onami à Pacé le 31 octobre 2018.

¹⁶ Le marathonien éthiopien s'est imposé en Italie, sous l'arche Constantin d'où étaient parties les troupes mussoliniennes qui avaient colonisé son pays en 1936 avant que celui-ci ne retrouve son indépendance à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Le passage devant l'obélisque d'Axoum, monument pillé par les Italiens alors qu'ils occupaient l'Éthiopie (restitué à l'Éthiopie seulement en 2005), puis devant les soldats italiens, marque aussi la revanche symbolique incarnée par la victoire de Bikila sur son ancienne nation colonisatrice.

¹⁷ Le terme « moderne » associé à celui de « sport » relève du pléonisme, selon Sébastien Darbon (Darbon, 2008) qui reprend la thèse d'Éric Dunning et Norbert Elias sur la sportification (transformation des jeux traditionnels en sports) aux XVIII^e et XIX^e siècles en Angleterre.

¹⁸ Nous utilisons volontairement ce terme puisqu'au début du XX^e siècle, des activités de courses, de sauts et de lancers étaient réalisées sans réels objectifs de réussite sportive. L'athlétisme sous sa forme sportive moderne n'est réellement apparu que dans les années 1920.

¹⁹ Source : www.athleticskenya.or.ke. La Kenyan Amateur Athletic Association (KAAA) a été créée en 1951 sous l'impulsion de l'officier colonial aux sports britanniques Archie Evans. Elle a été renommée Athletics Kenya (AK) en 2002.

²⁰ La révolte des Mau Mau est un mouvement insurrectionnel nationaliste mené par l'ethnie Kikuyu dans les années 1950. Les Kikuyus, vivant de l'agriculture dans les provinces centrales du Kenya, se sont insurgés à partir de 1949 contre les colonisateurs britanniques auxquels ils reprochaient d'avoir confisqué leurs terres et de vouloir les domestiquer en imposant leur culture et leurs taxes (Gourou, 1954). Les insurgés ont mené plusieurs attentats contre des Britanniques, mais aussi des Kényans ayant embrasé la culture britannique (Connan, 2014 : 95) provoquant l'état d'urgence au Kenya en 1952.

²¹ Lors d'un entretien, Colm O'Connell, un entraîneur de haut niveau ayant créé le prestigieux « St Patrick's Program », un programme d'entraînement pour les jeunes athlètes au sein de la St Patricks high school à Iten, d'où sont issus plusieurs champion-ne-s kényan-e-s, avouait n'avoir jamais reçu aucune aide ni aucune injonction de l'AK pour mener son programme, simplement quelques visites d'officiels venus par curiosité. Il expliquait que la fédération ne jouait un rôle que lorsque les athlètes qu'il entraîne étaient sélectionné-e-s en équipe nationale kényane à l'occasion des grands championnats internationaux où leur transport et un stage de préparation est pris en charge par la fédération.

²² Voir partie II-b) La place des managers.

²³ L'athlète kényan a remporté le 3 000 m des Jeux de l'Océan indien, avant de terminer quatrième du 3 miles des Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth, puis septième sur 5 000 m aux Jeux olympiques.

²⁴ Rapport du comité directeur du 16 avril 1963, *L'Athlétisme* n° 105, mai 1963, p. 21.

²⁵ Seraphino Antao était un sprinter kényan d'origine indienne connu pour être le premier athlète kényan à obtenir une médaille d'or aux Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth en 1962 à Perth (Australie).

²⁶ Rapport du comité directeur du 4 mars 1963, *L'Athlétisme* n° 104, avril 1963, p. 20.

²⁷ Rapport de la commission technique et d'organisation du 31 mars 1964, *L'Athlétisme* n° 115, avril-mai 1964, p.17.

²⁸ Rapport de la commission administrative du 24 juillet 1965, *L'Athlétisme* n° 127, août 1965, p. 24.

²⁹ Rapport du comité directeur du 23 août 1965, *L'Athlétisme* n° 128 de septembre 1965, p. 19.

³⁰ « Kenya terre de champions », *Le Miroir de l'athlétisme* n° 15, août 1965, p. 14-15.

³¹ Résultats du deuxième mémorial Paul-Méricamp, *L'Athlétisme* n° 146, juillet 1967, p. 3.

³² « L'explosion africaine », Noël Couedel, *L'Équipe Athlétisme magazine* n° 32, septembre 1971, p. 9-12.

³³ « Kenya : les champions du hasard », Jo Viellvoye, *Le miroir de l'athlétisme* n° 63, janvier 1970, p. 8-13.

³⁴ « Keino à cœur découvert », Noël Couedel, *L'Équipe Athlétisme magazine* n° 6, mai 1969, p. 32-34.

³⁵ Plus précisément les Nandis, un sous-groupe de l'ethnie des Kalenjins dont est originaire Keino. Colm O'Connell racontait lors d'un entretien que lorsqu'il est arrivé à la St Patricks High School à Iten (Kenya) en 1976, pratiquement toute l'équipe d'athlétisme de l'établissement était composée de Nandis alors qu'Iten est un village situé sur un district Keiyo, un autre sous-groupe kalenjin. Il y avait à cette époque une croyance en la supériorité des Nandis en athlétisme. Aujourd'hui, bien que l'ethnie kalenjin soit encore beaucoup représentée parmi les champions, davantage de sous-groupes sont concernés.

³⁶ Trois athlètes féminines ont représenté le Kenya à Mexico : Lydia Stephens sur 100 m, Tekla Chemabwai sur 400 m et Elisabeth Chesire sur 800 m (source : Rapport officiel des Jeux olympiques de Mexico 1968). L'athlétisme féminin s'est développé plus tardivement au Kenya. La première compétition internationale à laquelle ont participé des athlètes kényanes a été les Jeux africains de Brazzaville en 1965 (d'après Bale et Sang, 1996 : 96). La première médaille olympique a été remportée par Pauline Konga sur 5 000 m en 1996 à Atlanta, cinq ans après la première médaille mondiale remportée par Susan Sirma sur 3 000 m. Le premier titre mondial remporté par une athlète kényane a été acquis en 1994 en cross par Helen Chepngeno, le premier titre olympique en 2008 par Pamela Jelimo sur 800 m.

³⁷ « L'explosion africaine », Noël Couedel, *L'Équipe Athlétisme magazine* n° 32, septembre 1971, p. 9-12.

³⁸ Rapport du comité directeur du 23 février 1970, *L'Athlétisme* n° 173 de mars 1970, p. 17.

³⁹ Rapport du comité directeur du 28 décembre 1970, *L'Athlétisme* n° 178 de janvier 1971, p. 29.

⁴⁰ Rapport du comité directeur du 23 mars 1969, *L'Athlétisme* n° 165 d'avril-mai 1969, p. 21.

⁴¹ « Le phénomène kényen », Yves Pinaud, *L'Équipe Athlétisme magazine* n° 56, mai 1974, p. 28-31.

⁴² Yves Pinaud a travaillé pour *L'Équipe Athlétisme magazine*, puis pour *L'Athlétisme*. Il est en outre l'auteur de la série d'ouvrages de statistiques annuelle *L'Athlétisme africain* depuis 1978.

⁴³ « Évolutions », Jean Gilbert, *L'Athlétisme* n° 217, mars 1977, p. 39.

⁴⁴ « Afrique an 2 », Mahjoub Faouzi, *Le Miroir de l'athlétisme* n° 101, mars 1973, p. 5-7.

⁴⁵ Manuel Schotté (2012) a ainsi observé que pendant que le nombre de coureurs européens réalisant moins de 13'40 au 5 000 m a diminué de 60 % de 1984 à 1996, le nombre de coureurs africains atteignant ce niveau de performance a été multiplié par cinq sur la même période.

⁴⁶ Rubrique « interrégions », *L'Athlétisme* n° 204, avril 1977, p. 15.

⁴⁷ « Qu'est-ce qui fait courir l'Afrique », Alain Billouin, *L'Équipe Athlétisme magazine* n° 50, août 1973, p. 32-34.

⁴⁸ Les coureurs kényans dominent depuis plusieurs années les bilans mondiaux du marathon devant les Éthiopiens. En 2011, les 20 meilleures performances mondiales de l'année sur marathon ont toutes été réalisées par des Kényans.

⁴⁹ Entretien réalisé à Mende, au bureau de l'association Marvejols-Mende, le 2 août 2018.

⁵⁰ D'abord des athlètes venant de pays européens, puis des athlètes africains à partir du début des années 1980, en lien avec les résultats dans les compétitions internationales, notamment les mondiaux de cross.

⁵¹ « Le marathon de Paris 88 a fait peau neuve ! », Roger Debaye, *Athlétisme* n° 312, juin 1988, p. 19.

⁵² Même si nous n'avons pas pour des raisons scientifiques choisi de nous intéresser spécifiquement aux filles en l'absence de maîtrise des outils de l'analyse genrée.

⁵³ « Marathon de New York toujours la même magie », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n°336, décembre 1990, p. 26.

⁵⁴ « Coupe du monde de semi-marathon Masya et McClogan ouvrent le bal », *Athlétisme* n° 355, décembre 1992, p. 8.

⁵⁵ « New York : 25 ans et pas une ride », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n° 376, décembre 1994, p. 26.

⁵⁶ « Un néophyte au marathon de Paris », *Athlétisme* n° 399, avril 1997, p. 6.

⁵⁷ « Brace récidive, Protais s'affirme », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n° 331, mai 1990, p. 27.

⁵⁸ « Courir en hiver », Jean-Pierre Durand, *Athlétisme* n° 358, février 1993, p. 23.

⁵⁹ « Farida Fates dans la cour des grands », Jean-Pierre Duarand, *Athlétisme* n° 368, février 1994, p. 7.

⁶⁰ « Championnats de France de marathon : Blanchard et Guillot sacrés champions », Aldo Canti, *Athlétisme* n° 405, octobre/novembre 1997, p. 20.

⁶¹ « Championnats de France de 10 km : "Z" et Yvelain reçus 10 sur 10 », Dominique Diogon, *Athlétisme* n° 411, juillet 1998, p. 10.

⁶² « Quinze kilomètres de plaisir pur », J.-C. Derniaux, *Athlétisme* n° 409, avril 1998, p. 16.

⁶³ Les sites de ces classiques françaises proposent des historiques des palmarès de leurs courses.

⁶⁴ « Marathon de Paris, championnats de France : Rémond, Tanigawa et 18 000 autres », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n° 371, mai/juin 1994, p. 10

⁶⁵ La course internationale Marvejols-Mende compte sur les athlètes africains pour gagner en notoriété. En conséquence, si dans les années 1980 l'épreuve était remportée par des athlètes français élites comme Dominique Chauvelier (qui détient le record du nombre de victoires) ou Jocelyne Villetton, le classement masculin est dominé par les athlètes est-africains depuis la fin des années 1990, de même que le classement féminin depuis le début des années 2000. Cette tendance est valable dans la plupart des classiques françaises.

⁶⁶ Rapport du comité directeur du 22 mai 1978, *Athlétisme* n° 212 de juillet 1978, p. 50.

⁶⁷ 33% des athlètes kényans de niveau international (donc susceptibles de représenter leur pays dans des championnats internationaux) ont des motivations économiques, seulement 14 % recherchent la gloire olympique (Onywera *et al.*, 2006).

⁶⁸ À titre d'exemple, sur les 113 courses sur route ayant un label international décerné par l'IAAF, seules 4 (3,5 %) sont situées sur le continent africain, tandis que 55 (48,6 %) sont en Europe, 39 (34,5 %) en Asie, 13 en Amérique (11,5 %) et 2 en Océanie (1,8 %).

⁶⁹ Lors d'un séjour à Iten (Kenya) prenant la forme d'une enquête ethnographique, nous avons mené des entretiens avec cinq coureurs en activité ou retraités qui expliquaient tous la nécessité de cette démarche, qui les a parfois empêchés de quitter le pays pour courir à l'étranger.

⁷⁰ Les cas de Wilson Kipketer, triple champion du monde du 800 m (1995, 1997, 1999) sous les couleurs du Danemark et de Stephen Cherono, double champion du monde du 3 000 m steeple en 2003 et 2005 sous le patronyme Saif Saeed Shaheen avec le maillot du Qatar ont été beaucoup médiatisés. L'IAAF recense néanmoins 70 athlètes de haut niveau kényan·e·s ayant changé de nationalité pour représenter un autre pays en compétition entre 1996 et 2018. Paradoxalement, aucun·e athlète kényan·e n'a pris la nationalité britannique (source : IAAF.org).

⁷¹ Lors d'entretiens menés à Iten (Kenya), quatre athlètes kényans expliquaient n'avoir jamais eu de relation avec la fédération kényane, hormis pour obtenir un formulaire d'autorisation nécessaire à l'obtention d'un visa pour un athlète n'ayant pas de manager. Cela posait parfois des difficultés dans la carrière des athlètes, puisque ceux-ci, venant souvent de régions rurales, n'avaient pas accès aux informations concernant les compétitions sélectives organisées par la fédération (trials), souvent loin de chez eux.

⁷² Non seulement les courses sont plus nombreuses avec les courses sur route qui accueillent de surcroît un plus grand nombre d'athlètes, mais elles sont plus universelles que les meetings sur piste répartis essentiellement en Europe et en Amérique du Nord.

⁷³ Colm O'Connell, lors d'un entretien réalisé à Iten le 24 août 2018, confiait avoir élargi l'aire de recrutement au sein de son programme d'entraînement le « St Patrick's Program » à partir des années 1990, au moment où l'athlétisme s'est professionnalisé, permettant aux coureurs de s'y consacrer pleinement et donc de changer de lieu de résidence. À titre d'exemple, David Rudisha, champion olympique et détenteur du record du monde du 800 m est masai, il a parcouru les 250 km le séparant d'Iten pour intégrer le groupe d'entraînement de Colm O'Connell et faire carrière dans l'athlétisme.

⁷⁴ Lors de l'enquête à Iten, nous avons pu observer une séance du groupe d'entraînement de l'ancien détenteur du record du monde du marathon Wilson Kipsang sur la piste de Tambach, le groupe de 15 athlètes, géré par le manager néerlandais Gerard Van de Veen à la tête de l'agence Volare Sport, était assisté par deux entraîneurs kényans. Au fur et à mesure de la séance, les meneurs d'allure se relayaient et s'arrêtaient de telle sorte que Kipsang et les meilleurs athlètes ne mènent aucune des 12 répétitions de 600 m.

⁷⁵ Paul Chepkuto, un ancien athlète du groupe de Wilson Kipsang, confiait en entretien avoir été utilisé comme « lièvre » (meneur d'allure) de Kipsang pendant ses entraînements sans jamais se voir proposer de contrats par son manager. Il a alors changé de groupe pour intégrer celui d'un manager italien au sein duquel il a eu l'opportunité d'être lièvre pour le marathon de Toronto. Blessé, il n'a pu honorer ce contrat et n'a jamais eu de nouvelle opportunité.

⁷⁶ Jackson Onami, un Kényan, aujourd'hui installé près de Rennes, confiait en entretien s'entraîner avec un groupe lorsqu'il vivait au Kenya et avoir été repéré par un manager français qui lui a permis de participer aux 10 km de Pacé (label national FFA). Il a, à cette occasion, rencontré un entraîneur qui lui a permis de s'installer en France.

⁷⁷ Joséphat Kiprono Rotich, un ancien athlète au sein de la police kényane, expliquait lors d'un entretien avoir été déchargé à plein temps pour s'entraîner et participer à des compétitions en Europe pendant sa carrière, sans toutefois être parmi les meilleurs coureurs de son pays (il valait 1 h 03 au semi-marathon et 2 h 19 au marathon). En cas de blessure l'empêchant de courir ou de baisse de forme, il reprenait son travail de policier qu'il occupe encore aujourd'hui.

⁷⁸ « Le cross à l'heure européenne », Francis Magois, *Athlétisme* n° 371, mai 1994, p. 38.

⁷⁹ « Championnats du monde de cross-country : l'Afrique aux Africains », Yves Pinaud, *Athlétisme* n° 389, avril 1996, p. 24.

⁸⁰ « Le cross à l'heure européenne », Francis Magois, *Athlétisme* n° 371, mai 1994, p. 38.

⁸¹ « Championnats du monde de cross-country : A. DIAS prive le Kenya du grand chelem », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n° 360, avril 1993, p. 33.

⁸² « Cross du Figaro : Fates revient, Pantel confirme », Jacques Chanéac, *Athlétisme* n° 357, janvier 1993, p. 17.

⁸³ « Courir en hiver », Jean-Pierre Durand, *Athlétisme* n° 358, février 1993, p. 23.

⁸⁴ *Athlétisme* n° 358, février 1993, p. 41.

⁸⁵ « Cross IAAF de Tourcoing : toujours les Kényans », *Athlétisme* n° 397, janvier/février 1997, p. 6.

⁸⁶ « Cross Auchan nord éclair : Zola n'a pas perdu le nord », Jean Gilbert, *Athlétisme* n° 369, mars 1994, p. 18.

⁸⁷ « Farida Fates dans la cour des grands », Jean-Pierre Durand, *Athlétisme* n° 368, février 1994, p. 7.

⁸⁸ « Le cross à l'heure européenne », Francis Magois, *Athlétisme* n° 371, mai 1994, p. 38.

⁸⁹ « Les grands et grandes du cross-country », Alain Bouillé, *Athlétisme* n° 359, mars 1993, p. 42.

⁹⁰ « Championnats du monde de cross-country : l'Afrique aux Africains », Alain Bouillé, *Athlétisme* n° 389, avril 1996, p. 24.

⁹¹ « Le cross à l'heure européenne », Francis Magois, *Athlétisme* n° 371, mai 1994, p. 38.

⁹² « Le cross à l'heure européenne », encart « Thierry Pantel : "oui, à l'Europe" », Francis Magois, *Athlétisme* n° 371, mai 1994, p. 38.

⁹³ « De l'audace, toujours de l'audace », Gilles Van Kote, *Athlétisme* n° 417, février 1999, p. 5.

⁹⁴ « Championnats d'Europe de cross à Alnwick : la France ponctuelle et au rendez-vous », encart « Les Portugais à la mode kényane », Gilles Van Kote, *Athlétisme* n° 377, janvier-février 1995, p. 10.

⁹⁵ « Le cross : une discipline à part entière », Francis Magois, *Athlétisme* n° 385, octobre-novembre 1995, p. 11.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ « La France perd le contact », Alain Mercier, *Athlétisme* n° 409 d'avril 1998, p. 10.

⁹⁸ Seule la course féminine de la première édition en 1998 a été remportée par une athlète non africaine, toutes les autres éditions, masculines comme féminines, l'ayant été par des athlètes kényan-e-s ou éthiopien-ne-s.

⁹⁹ De 1981 à 2011, les championnats du monde de cross long masculin par équipe sont remportés par le Kenya (à 24 reprises) ou par l'Éthiopie (à 6 reprises). De même de 1991 à 2011, les équipes féminines éthiopienne et kényane se sont partagé presque toutes les victoires (10 chacune) à l'exception de l'édition 1994 remportée par l'équipe portugaise.

¹⁰⁰ La question d'une nouvelle décision en vue de réduire l'impact des nations est-africaines sur l'athlétisme mondial au profit des nations européennes peut se poser au vu du désinvestissement des championnats du monde de cross-country par les nations européennes. En 2008, lors de la saison précédant la décision par l'IAAF de n'organiser les championnats du monde de cross que tous les deux ans, lors du 47^e congrès de l'IAAF du 26 août 2009, la fréquentation des mondiaux de cross par les nations européennes était très faible comparativement à leur participation aux championnats d'Europe. Ainsi, lors des championnats du monde de cross pourtant organisés en Europe à Édimbourg (Écosse), 14 nations étaient représentées et seulement 6 présentaient une équipe complète dans l'une des quatre épreuves. À titre de comparaison, la même année aux championnats d'Europe de cross de Bruxelles (Belgique), 34 nations étaient représentées et 22 alignaient une équipe complète dans l'une des 6 épreuves.